

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY
COMMUNE DE MARGENCY

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de Convocation : 22/01/2026

*Date d'Affichage : 22/01/2026

*Conseillers en exercice : 23

*PRÉSENTS : 10

*VOTANTS : 14

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 27 janvier 2026 à 20H30, (2^{ème} convocation suite à non obtention du quorum à l'ouverture de la séance du conseil municipal du 22 Janvier 2026 - article L.2121-17 du CGCT) sous la présidence de Monsieur Thierry BRUN, Maire

Etaient présents : Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Isabelle CORNELOUP, Madame Claudine BARRIE Monsieur Michel PLAIGNAUD Adjoints, Monsieur Hervé BERTRAND, Monsieur Claude COLLINEAU, Monsieur Fodié DIARRA, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Madame Monique MORNACCO Monsieur Dominique REVEILLERE,

Etaient absents excusés :

Madame Florence VILLE-VALLEE pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Nadine DAGUENET pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE

Monsieur David DUMEUNIER pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP

Madame Christel COHENDET pouvoir à Monsieur Jean Bernard LASMARRIGUES

Monsieur Bernard GLENAT, Monsieur Mohammed NIFA, Monsieur Thierry ROUSSELET, Madame Sophie Rima GHADBAN, Monsieur Olivier SCARSETTO, Madame Emilie POUJOL, Madame Isabelle LACOUR, Monsieur Thierry LACOUR, Madame Murielle FANOUILLERE,

Monsieur Jean Bernard LASMARRIGUES a été désigné Secrétaire de séance.

DEL N° 5 : COLLECTE DE DONS CONVENTION DE MANDAT FINANCIER

Monsieur le Maire propose de réaliser une collecte de dons pour financer l'achat d'une licence afin de nommer une rose au nom de Madame Frania EISENBACH HAVERLAND et l'organisation d'une cérémonie à l'occasion de son centième anniversaire.

Vu l'avis favorable du comptable public le 16 janvier,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des finances du jeudi 15 janvier,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mandat financier afin de pouvoir récolter des dons pour financer l'achat d'une licence afin de nommer une rose au nom de Madame Frania EISENBACH HAVERLAND et l'organisation d'une cérémonie à l'occasion de son centième anniversaire ; avec la Société la French Web Factory, située 122 rue Amelot 75011 Paris immatriculée au RCS sous le numéro 815226782, représentée par Monsieur Frédéric Gibourdel, Président qui exploite la plateforme « on participe.fr », après accord du Comptable Public du 16 janvier.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Le Maire certifie le caractère exécutoire
de cet acte dès sa transmission
en Sous-Préfecture le**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de l'Yonne. Période dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la notification.



Fait à Margency, le 28/01/2026



Accusé de réception en préfecture
085219503695-20260128-DEL527012026-DE
Date de télétransmission : 28/01/2026
Date de réception préfecture : 28/01/2026

THIERRY BRUN